

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1927/SG/FP fixant les membres de la Commission de correction des épreuves du concours direct pour le recrutement de contrôleurs stagiaires du service des Contributions .

n° 74-1927/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 décembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des épreuves du concours direct et professionnel pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des Contributions, ouvert par arrêté n° 74-1562/SG/FP du 9 octobre 1974 susvisé, est comme suit : Président : M. Jean Peres, conseiller technique du ministre des Finances ou son représentant. Membres : MM. Houmed Aboubaker Houmed, chef du service du Personnel, Elie Saïz, chef du service des Contributions Indirectes, Jean Bruna, chef de service des Contributions Directes, Henri Sauvageot, chef du service de l'Enregistrement, Jacques Dalet, professeur, Mme Annick Aden, professeur.